

Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU en date du Mercredi 02 mai 2018

La séance est ouverte à 20 heures 50 mn sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe PAGEOT.

Sont présents: Jean-Philippe PAGEOT, Eric LAFAURIE, Jean DELVERT, Isabelle GRISET, Hervé CLEDEL, Laurence GOURSAT, Patrick LAVILLE.

Absents excusés : Jocelyne AUDRAN MAURY, Nicole CREMOUX.

Absents : Jean Paul CAMPASTIE, Lionel CHABREYRIE.

Secrétaire de séance : Jean DELVERT

Isabelle GRISET donne lecture du compte rendu de la séance du 04 avril 2018.

Le compte rendu de la séance du 04 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

Isabelle GRISET donne ensuite lecture du compte rendu de la séance du 12 avril consacrée au budget.

Le compte rendu de la séance du 12 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1/ OBJET: Suppression du poste d'adjoint technique territorial et création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juin 2018.

2/ Travaux de la salle des fêtes et wc public : autorisation d'engagement de la collectivité pour les formalités administratives.

Nous passons à l'ORDRE DU JOUR :

1/ OBJET: Suppression du poste d'adjoint technique territorial et création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juin 2018.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot, en charge des évolutions de carrières des agents, a relevé que l'agent communal du service technique est éligible à un avancement de grade compte tenu de ses années de service et a émis un avis favorable en ce sens.

Le changement de grade nécessitant une création de poste, Monsieur le Maire propose les modifications suivantes au tableau de recensement du personnel :

	<i>Situation actuelle</i>	<i>Situation nouvelle</i>
<i>Catégorie / Filière</i>	C - Technique	C - Technique
<i>Grade</i>	Adjoint Technique Territorial échelle C1	Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} classe
<i>Durée hebdomadaire</i>	Temps plein	Temps plein
<i>Nombre de poste concerné</i>	1	1
<i>Date d'effet</i>	Suppression au 1 ^{er} juin 2018	Création au 1 ^{er} juin 2018

Considérant les éléments présentés et après en avoir débattu, le Conseil Municipal :

- acte la suppression du poste d'adjoint technique territorial Echelle C1 à compter du 1er juin 2018,
- acte la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1er juin 2018 au titre de l'avancement de grade auquel l'agent concerné est éligible,
- acte le maintien de la durée hebdomadaire de travail à temps plein,
- et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les formalités relevant de cette décision.

Délibération approuvée par voix 7 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

2/ Travaux de la salle des fêtes et WC publics : autorisation d'engagement de la collectivité pour les formalités administratives.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'avancement du projet et la nécessaire autorisation de signature pour entamer les diverses procédures officielles.

A ce titre il est demandé au conseil de donner autorisation de signature pour toutes les pièces liées à ce marché public et aux travaux à savoir notamment :

- la demande de permis de construire,
- les contrats avec l'architecte et autres intervenants associés à ce projet,
- l'engagement des formalités liées à la publicité de l'appel à concurrence des entreprises via un marché public.

Considérant les éléments présentés et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, acte la délégation de signature accordée à Monsieur le Maire, et à Hervé CLEDEL, 1^{er} adjoint, en suppléant pour toutes les formalités administratives liées à l'engagement de la collectivité pour les travaux sus-cités.

Délibération approuvée par voix 7 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

Questions diverses :

1/ Nouveau site internet :

La mise en page des articles avant lancement est en cours, de même que le choix des photos.

2/ PLUiH : rencontre avec les services de Cauvaldor

Une date doit être calée avec ces services entre le 21 mai et le 30 juin en vue de l'avancement du PLUiH. Deux dates vont être proposées : lundi 28 ou mardi 29 mai.

3/ Point d'avancement du projet salle des fêtes :

Une nouvelle réunion a eu lieu avec les architectes et un nouveau dossier plus complet nous a été adressé, nous précisant le détail des postes pouvant donner droit à des aides (économies d'énergie et accessibilité) pour vérifications et observations éventuelles.

4/ Bornes internet « Wifi territorial ».

Dans le cadre de son programme de développement des usages numériques, le syndicat Lot numérique est sur le point de lancer une consultation pour l'équipement des communes en bornes « wifi territorial ». Ce système permet aux habitants mais aussi aux touristes de se connecter gratuitement à Internet et ainsi de bénéficier de toutes les possibilités de ce média avec une connexion de bonne qualité.

Le principe retenu est que le syndicat prenne en charge une borne par commune et que, si elles le souhaitent, les communes ou les EPCI peuvent prendre en charge des bornes supplémentaires.

Il semblerait qu'une borne soit suffisante pour notre commune.

Cette proposition a recueilli un avis favorable du conseil municipal et une installation de « borne numérique » pourrait être ainsi envisagée sur le parking, proche de l'arrêt du bus sur l'ancien délaissé de route, à condition que ce projet aboutisse.

5/ Pôle PAT (Pôle Alimentaire Territorial) :

Comme il a été annoncé au conseil communautaire du 26 mars 2018, Cauvaldor met en place un groupe de travail relatif à l'élaboration du Projet alimentaire territorial (PAT). Pour rappel, les PAT constituent un ensemble d'initiatives locales, coordonnées dans le cadre d'une stratégie territoriale globale et transversale visant à développer un système alimentaire territorial et à structurer l'économie agro-alimentaire par le rapprochement des acteurs impliqués dans ce système et le développement d'une alimentation locale, durable et de qualité. De fait, ces derniers visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation.

M. Malavergne, élu référent de la démarche, souhaite créer ce groupe de travail composé d'élus (communautaires/communaux) dans un premier temps. Il faudrait que chaque thématique concernée par ce type de projets (planification territoriale, agriculture, alimentation, tourisme, patrimoine, culture, environnement, qualité de vie, agroalimentaire, social, santé...) puisse y être représentée.

Après appel à candidature, Jean Philippe Pageot se propose pour être délégué auprès de ce groupe de travail.

6/ Prochain recensement de population :

Il convient de désigner un référent « commune » : Isabelle Griset se propose et va ainsi s'inscrire à une session d'information spécifique au rôle de référent organisée par l'INSEE.

7/ Application « panneaupocket » :

Cette application pour ordinateurs, portables, tablettes ou androids permet d'alerter et d'informer les habitants en temps réel d'informations à communiquer sous forme diurnage de « panneaux numériques ». Un coût de 130€ par an serait à la charge de la commune.

Il semblerait que cette formule aille dans le sens de la modernité en créant des alertes reçues par chaque habitant, remplaçant ainsi les panneaux numériques d'affichage que l'on peut voir dans des villes, comme à Souillac par exemple.

8/ Transport scolaire.

A la demande de l'APE du collège de Martel, le car de ramassage ne fait plus la route Cuzance/Baladou. Le car part de Cuzance directement vers Martel.

Aucune information n'a été faite au niveau de la mairie, et notre commune a été mise devant le fait accompli. Un car supplémentaire est affrété pour aller de Baladou à Martel. Cette modification concerne les élèves de maternelle, élémentaire et collège.

Quid de la convention passée avec la commune de Cuzance par laquelle Baladou versait une participation pour l'accompagnement des enfants de maternelle dans le bus ?

Mr le Maire de Cuzance sera avisé sur le devenir de cette convention qui ne se justifie plus.

9/ Trous de blaireau(x) au Tourtal

Des trous de blaireau (x) semblent paraître de plus en plus actifs et dangereux car situés juste en dessous de la route de Baladou à Bazalgue, dans un virage presque en face du bâtiment d'élevage de Patrick Laville. La DDT sera contactée afin de solutionner ce problème et le risque qu'il suscite.

10/ RDV Fdel

L'alimentation des terrains au lieu dit « Les Fargadoux » à Bazalgue a été vu avec un représentant de la Fédération Départementale d'Energie du Lot le 2 mai au matin. Elle se fera dans la même tranchée que celle de l'eau, avec le téléphone, afin d'en limiter le coût.

11/ Drapeaux

Les drapeaux Français, Occitan et Européen sur la façade de la mairie doivent être remplacés.

12/ « Motion pour un réel partenariat avec les services de l'Etat » proposée par Cauvaldor.

La communauté de communes a transmis à chaque mairie un appel à vote d'une motion visant à être solidaire de Cauvaldor face aux différends qu'elle rencontre avec les services de l'Etat. Cette motion est présentée à l'assemblée.

Bien qu'intitulée « motion pour un réel partenariat avec l'Etat », les termes utilisés dans cette motion paraissent critiques envers l'Etat et les administrations citées.

En l'absence d'informations complémentaires et de précisions sur les « soi-disant » manques des diverses administrations incriminées, le Conseil municipal s'abstient de signer cette motion en l'état.

Les conseillers ont choisi de s'abstenir de la mettre en vote estimant ne pas avoir connaissance des éléments nécessaires pour juger des motivations de la communauté dans cette démarche. Il a été aussi relevé que cette motion avait un contenu flou en englobant plusieurs sujets.

En effet, ignorant si la présente discorde relève d'un désaccord sur un sujet précis entre l'Etat et Cauvaldor, le conseil a de plus relevé l'incohérence entre l'intitulé « Motion pour un réel partenariat avec les services de l'Etat », le souhait émis d'un dialogue constructif et d'autre part notamment l'appel à grève administrative, le boycott des réunions avec les représentants de l'Etat et la rupture du dialogue prônée avec ces mêmes instances.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Monsieur le Maire à 23 h 20 mn.

En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.

Baladou le 15 Mai 2018
Le Maire Jean-Philippe Pageot

